United Nations

SECURITY COUNCIL

Nations Unies

CONSEIL DE SECURITE

UNRESTRICTED 5/858 29 juin 1948 FRENCH ORIGINAL : ENGLISH

TELEGRAMME EN DATE DU 29 JUIN 1948 ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LA COMMISSION DES BONS OFFICES POUR LA QUESTION
INDONESIEENNE AU SUJET DU DOCUMENT DE TRAVAIL SOUMIS PAR LES DELEGATIONS
DE L'AUSTRALIE ET DES ETATS-UNIS

La Commission des bons offices a l'honneur d'adresser au Conseil de sécurité le rapport suivant :

Comme suite à nos télégrammes des 22 et 23 juin, les parties ne se sont pas entendues sur une formule permettant la discussion du document de travail soumis par les délégations de l'Australie et des Etats-Unis.

Au cours de la séance du Comité directeur tenue le 29 juin, le Président de la délégation républicaine a déclaré que la délégation et le Gouvernement républicains avaient examiné soigneusement les propositions de l'Australie et des Etats-Unis ainsi que les conclusions des conversations officieuses qui avaient eu lieu entre Hatta et Van Mook. Le Gouvernement républicain a estimé que le meilleur espoir de parvenir à un règlement consistait à procéder rapidement à l'examen des propositions. De plus, il a ajouté, qu'à son avis, ces propositions offraient à l'heure actuelle la seule possibilité de règlement. Pour ces raisons et à la lumière des récentes discussions qui ont eu lieu au Conseil de sécurité, il a demandé à la délégation des Pays-Bas de renverser la décision qu'il avait prise de ne pas examiner les propositions de l'Australie et des Etats-Unis.

Le représentant des Pays-Bas a déclaré en réponse que la décision du Gouvernement des Pays-Bas de ne pas examiner le document de travail était définitive.

